

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 19 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze, le dix neuf février, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le douze février deux mille quinze, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET - maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

CHAZOTTES Jean-François - BARRÉ Stéphanie - BENAINI Hind - KERMANI Hamide - BESNIET Nathalie - PERRIER Pascal - BEN CHEIKH Imène - RADJOUH Farid - HERLIN Marilyne - FAROUZ Paul - GIRARD Alain - ATLAN Thierry.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

DE BARROS Christian - BESSAMI Dahmane - STOUVENEL Pierre - KUCINSKI Monique - BONNISSEAU Geneviève - DAUTRY Josiane - AVILES CORONA Maribel VERA Malikat - BRISSEPOT Christian - BAUM Frank-Eric - BETTAYEB Karine - EL AMRANI Sana - PISANU Marco - ASSOGBAVI Line - CIMINO Marianne - MESSACI Brahim - REYNAUD Denis - BOUARNI Azhour.

ETAIENT REPRESENTES

Madame MARCONI Jacqueline représentée par Hind BENAINI
Monsieur BOURGEOIS Patrick représenté par Pascal PERRIER
Monsieur JOURDE Eddy représenté par Christine JANODET
Monsieur CROS Lyonel représenté par Brahim MESSACI

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Imène BEN CHEIKH ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Monsieur Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20h40.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, Madame la Maire observe une minute de silence en hommage à Monsieur Pierre GOSNAT, Maire d'Ivry-sur-Seine, décédé le 25 janvier 2015.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité après une correction en page 28 : intervention de Brahim MESSACI, 2^{ème} paragraphe début de citation « Je voudrais revenir aussi sur la question de l'ANRU. L'ANRU 1 a mobilisé, sur la ville d'Orly – on pourra me corriger, je parle sous contrôle de ceux qui ont les chiffres – après 207 millions d'euros, qui sont venus abonder les crédits de la ville pour rénover les quartiers des Aviateurs. » fin de citation.

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire au titre de la délégation donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Plusieurs questions sont posées sur les décisions par différents conseillers municipaux :

Marco PISANU sur les décisions 763, 771, 787, 008 et 009, et Brahim MESSACI sur les décisions 786 et 788.

L'Assemblée municipale prend acte.

4 - Communications de la Municipalité.

Depuis le dernier Conseil municipal du 18 décembre le pays et plus largement l'Europe, encore ces derniers jours le Danemark, ont connu de nombreux événements dramatiques.

Madame la Maire souhaite, ici, remercier les personnes présentes et remercier les nombreux Orlysiens qui ont exprimé leur attachement à la liberté d'expression, leur refus de la peur, le rejet de la haine antisémite et de toutes les formes de racisme et de discrimination.

La responsabilité des élus de la République, c'est de faire vivre, dans les quartiers, dans les écoles et dans les pratiques quotidiennes, les valeurs de la démocratie et de la citoyenneté qui sont le fondement du pacte républicain.

C'est dans ce contexte que les Orlysiens se sont rassemblés nombreux le jeudi 8 janvier à midi sur le parvis du Centre administratif et qu'il a été décidé, le vendredi 9 janvier, de maintenir les Vœux aux Orlysiens et de la même façon de maintenir les Vœux au personnel communal le 16 janvier. Dans ces moments, où la communauté des citoyens est menacée, il était important d'être ensemble pour affirmer que, contre la folie meurtrière, la solidarité est indispensable ainsi que l'engagement de toutes et de tous pour avoir confiance dans l'avenir.

Avant ces événements dramatiques, la ville d'Orly a connu de beaux moments pendant les fêtes de fin d'année :

Samedi 20 décembre

Noël du Parc du Grand Godet et le Concert de Kery JAMES au Centre culturel.

Mardi 23 décembre

Fêtes des quartiers à la Pierre au Prêtre et aux Navigateurs.

Mardi 6 janvier :

Accueil au Centre de l'entrepreneuriat de Mesdames Myriam EL KHOMRI et Carole DELGA, toutes les deux secrétaires d'Etat pour faire le point sur l'avenir des Zones Franches Urbaines qui s'appellent désormais des « Territoires entrepreneurs ».

A cette occasion Madame la Maire a demandé à Madame Myriam EL KHOMRI de revenir, au plus vite, à Orly pour travailler sur la suite du projet de Rénovation urbaine.

Maintenant des informations sur la ville en janvier et février :

Lundi 12 janvier

Obsèques de Jean-Pierre BELTOISE, Orlyzien et ancien pilote de Formule 1.

Mercredi 14 janvier

Les élus des 3 Conseils de quartiers se sont réunis en Inter-quartiers pour travailler sur les questions de sécurité dans la ville ; sur la gestion, la qualité et le prix de l'eau à Orly ; sur le projet de Jardins partagés ; sur la relance, 1 an après, de la Charte de civilité et enfin sur les projets liés aux 25 hectares des parcs de la ville.

Les 20-21-22 et 23 janvier

Banquet des retraités : Plus de 900 personnes ont participé à ces 4 jours de fête, où a été accueillie avec plaisir Georgette LEMAIRE qui est venue contribuer à l'animation musicale.

Dimanche 25 janvier

Grand gala de boxe au gymnase Youri Gagarine.

Mardi 27 janvier

Participation de Madame La Maire avec de nombreux élus et les représentants des amicales de locataires à l'inauguration de la nouvelle antenne de Valophis, rue Bréguet.

Samedi 31 janvier

Traditionnelle soirée du COS pour les personnels municipaux dans les salons de la mairie.

Mercredi 4 février

Comme elle s'y était engagée, Madame Myriam EL KHOMRI, la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville est venue à Orly pour faire le point sur les réalisations liées à l'ANRU depuis 2004 dans la ville.

Elle souhaitait également étudier nos projets, pour les années à venir, dans le cadre de ce que l'on appelle l'ANRU 2.

A cette occasion elle a particulièrement apprécié l'engagement de la ville et des associations dans les programmes subventionnés par l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre de la Politique de la Ville que ce soit en matière de Réussite éducative, d'accompagnement des parents, d'animation sociale des quartiers.

Pour les événements à venir :

Dimanche 1^{er} mars à 16h

Les communautés juives et musulmanes d'Orly organisent, dimanche, dans les salons de la Mairie, une rencontre autour du thème : « La fraternité valeur commune à la République et aux religions ».

Cette réunion est ouverte à tous les citoyens de la ville.

Jeudi 5 mars à 20h

Au Centre culturel, projection, en avant-première, d'un film fiction, court-métrage tourné à Orly par 2 jeunes réalisateurs et producteurs Orlysiens Joachim REGENT et Said REZIG. Le film s'appelle PARA.

Autour du 8 mars et de la Journée internationale des droits des femmes

De nombreuses manifestations au Centre culturel : le film « Bande de filles » jeudi 5 mars ; une exposition photos « Portraits d'Orlysiennes » du 2 au 9 mars à l'initiative du Service municipal de la jeunesse et du CMEAF ; enfin le dimanche 8 mars à 16h un spectacle de Jean-Pierre THIERCELIN « Marie-Claude ou le muguet des déportés », une évocation de la vie de Marie-Claude Vaillant Couturier.

Mardi 10 mars à 17h

Réception en l'honneur des femmes du personnel communal dans les salons de la mairie.

Jeudi 19 mars

Retrouvailles au monument aux morts pour la cérémonie marquant la fin de la guerre d'Algérie.

Jeudi 26 mars à 14h30

Au Centre culturel, un après-midi de réflexion sur les questions d'éducation avec le sociologue Didier LAPEYRONNIE. Cette rencontre est organisée, dans le cadre du programme de Réussite éducative, par le service Politique de la ville et l'Education nationale.

Enfin les dimanches 22 et 29 mars

Mobilisation pour l'élection des Conseillers départementaux dans le cadre d'un nouveau mode de scrutin (1 femme et 1 homme à élire) dans un nouveau découpage du canton qui désormais regroupe les villes d'Ablon, d'Orly et de Villeneuve le Roi.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 – Signature des conventions relatives aux projets inscrits au dispositif « Fonds Publics et Territoires » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

Adopté à l'unanimité.

6 - Relèvement des tarifs des concessions, des places de columbarium, des taxes funéraires pour 2015.

Adopté à l'unanimité.

7 - Adhésion à la charte régionale de la biodiversité.

Adopté à l'unanimité.

8 – Concours des villes et villages fleuris – Année 2015.

L'Assemblée municipale prend acte.

9 - Approbation de la dénomination des voies de l'aéroport d'Orly sur le territoire communal.

Adopté à l'unanimité.

10 - Approbation de l'acquisition de la parcelle Z 105 (700 m²) située au 15 de l'avenue de l'Aérodrome et au 14 de l'allée des Charmilles.

Adopté à la majorité (3 voix contre dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

11 - Evolution du périmètre d'intervention du SAF 94 sur le Vieil Orly.

Madame la Maire propose un vote différencié pour chaque délibération, à savoir :

- La rétrocession à la Ville d'Orly des trois biens acquis par le Syndicat d'Action foncière du Val-de-Marne (SAF 94) dans le cadre de la fin de la première convention de portage foncier ;

Adopté à la majorité (3 abstentions dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

- La création d'un périmètre d'intervention foncière du SAF 94 dans le secteur du Vieil Orly, dénommé « DORVAL » ;

Adopté à l'unanimité.

- L'approbation de l'acquisition des établissements Trousselier et autorisation donnée au SAF 94 d'acquérir pour le compte de la commune les parcelles cadastrées section U numéro 9, 12, 190 et 191 dans le cadre de la création du périmètre d'intervention du secteur « DORVAL ».

Adopté à la majorité (3 abstentions dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

12 - Création d'un poste permanent à temps complet d'attaché territorial pour exercer les fonctions de chargé de mission emploi/insertion/formation au sein du service économique de la ville d'Orly.

Adopté à la majorité (3 voix contre dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

13 - Création d'un poste permanent à temps complet d'attaché territorial pour exercer les fonctions de chef du service économique.

Adopté à l'unanimité.

14 - Création d'un emploi permanent à temps complet d'attaché ou d'attaché principal pour exercer les fonctions de directeur des secteurs Education/Enfance.

Adopté à l'unanimité.

15 - Création d'un poste permanent à temps non complet de correspondant Ville-justice.

Adopté à l'unanimité.

16 - Modification du tableau des effectifs permanents.

Adopté à l'unanimité.

17 – Modification du montant de la subvention municipale attribuée à l'association l'Avenir Sportif d'Orly pour l'année 2015 et attribution d'une subvention à l'association Aquado.

Adopté à la majorité (3 voix contre dont 1 pouvoir du groupe Agir pour Orly).

18 – Signature d'une extension de la convention passée entre la ville d'Orly et l'agence nationale des chèques vacances pour la direction municipale de l'enfance.

Adopté à l'unanimité.

19- Revalorisation des tarifs de nettoyage des déjections canines aux frais des contrevenants – année 2015.

Adopté à l'unanimité.

20- Actualisation des tarifs pour enlèvement d'office des dépôts sauvages des ménages (dépôts domestiques) et des activités économiques (dépôts de d.i.b.) pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

21- Actualisation des tarifs de la redevance spéciale pour les Déchets Industriels Banals (D.I.B.) pour l'année 2015.

Adopté à l'unanimité.

22- Convention de renouvellement avec le Syndicat Intercommunal d'Elimination et de Valorisation des Déchets (SIEVD) pour le financement de matériel de compostage (1^{ère} convention 2012).

Adopté à l'unanimité.

23- Modification du taux de fixation de l'indemnité de fonction des adjoints au maire.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Question 1 – Des questions sont posées par Marco PISANU au nom du groupe Une Nouvelle Ere pour Orly et par Brahim MESSACI au nom du groupe Agir pour Orly sur un sujet identique :

Marco PISANU : Nous souhaiterions avoir des informations sur le licenciement du directeur du centre culturel ainsi que le départ/limogeage du Président... Sur le fond, le devenir du centre culturel... une future municipalisation ?

Brahim MESSACI : Quelles sont les difficultés rencontrées au Centre culturel qui ont conduit à l'exclusion de Monsieur Serge CARBONNEL de ses fonctions de Président d'association ? Quelles perspectives pour le Centre culturel ? La ville s'engage-t-elle sur la voie de la municipalisation du CCCO ? Si oui, pourquoi ?

Réponse de Nathalie BESNIET :

Le mercredi 7 janvier au matin, les personnels du centre culturel, les membres du Conseil d'Administration et les services de la ville ont été informés par un article du journal « l'union » publié sur internet, de la prise de fonction de Jean-Claude MARTIN en tant que directeur du théâtre de Charleville Mézières à compter du 5 janvier 2015.

Le lendemain, au cours d'une réunion de travail avec Mesdames PECH, LOURSEL et CANNET, Monsieur CARBONNEL président de l'association a annoncé que la fin du contrat du directeur du centre culturel avait fait l'objet d'une rupture conventionnelle signée le 27 novembre 2014.

Notre surprise en a été d'autant plus grande puisque pas moins de 4 réunions se sont tenues courant décembre.

Le 4 décembre s'est tenu un conseil d'administration, puis un bureau de l'association le 23 décembre. A aucun moment, n'a été évoqué le départ de Jean-Claude MARTIN alors que le document était signé et qu'il engageait budgétairement l'association sur une somme non négligeable.

Le 5 décembre, une réunion en mairie portait sur l'organisation du centre culturel. Là encore, lors de cette séance de travail, rien n'a été dit sur les entretiens et démarches entrepris avec Jean-Claude MARTIN dans le cadre de son départ.

Enfin, le 16 décembre, une réunion avec le personnel municipal et associatif a eu lieu. Cette réunion permettait de réaffirmer notre volonté partagée avec l'association de dynamiser, de faire du centre culturel un lieu attractif pour tous les orlysiens et de redonner au personnel un cadre de travail collectif qu'il soit agent de la ville ou de l'association. Ce soir là aussi, rien n'a été dit concernant le départ du directeur.

Les membres du Conseil d'Administration tout comme le personnel de la structure ont très mal vécu ce manque de dialogue, de confiance.

Comme les statuts le permettent, au CA du 15 janvier, après plusieurs heures d'échanges, il a été décidé par 9 voix sur 11 de ne plus reconduire Monsieur CARBONNEL, Président. Je rappelle que les élus de la municipalité sont membres de droit et qu'ils ne participent pas au vote. Monsieur CARBONNEL n'a pas démissionné, il reste donc aujourd'hui encore administrateur de l'association.

Un nouveau CA a été convoqué le 20 janvier 2015. Emmanuelle GUENZI, seule à présenter sa candidature, a été élue Présidente de l'association à l'unanimité par 11 voix sur 11.

Aujourd'hui, en lien avec elle nous sommes présents au quotidien pour permettre la continuité du service public (car c'est bien de cela qu'il s'agit !). Maintenir un service de qualité aux orlysiens...

Pour ce faire Caroline KLASSER a été nommée coordinatrice associative de la structure afin d'assurer le bon fonctionnement du centre culturel (gestion de l'équipement et du personnel associatif).

Il a aussi été demandé à Isabelle LOURSEL, DGA de la ville qui avait une expérience de programmation (ayant été dans des fonctions précédentes directrice artistique d'un festival des arts de la rue et de spectacles en salle) de reprendre la programmation commencée par Jean-Claude MARTIN afin que celle-ci soit assurée pour la saison prochaine.

Grâce à la motivation des membres du CA, des personnels (qu'ils soient ville ou associatifs) nous avons donc aujourd'hui de nouveau un centre culturel en ordre de marche et je tiens ce soir à les en remercier.

Après cet épisode douloureux qui a mis en péril la programmation et donc le fonctionnement même du centre culturel, après l'épisode financier tout aussi douloureux de la saison précédente, nous devons réfléchir à une organisation pérenne. Il le faut tant pour les Orlysiens que pour les personnes qui y travaillent. C'est pourquoi, oui, vous avez entendu parler de municipalisation. Ce n'est pas un mot tabou ! La culture n'est pas une thématique parmi d'autres, elle donne le sens global de l'action publique, et il s'agit pour nous de remettre le centre culturel au cœur de notre politique culturelle.

Mais nous prendrons le temps de la réflexion en nous appuyant sur ce qui a été fait dans des communes avoisinantes, avec la participation active, je le souhaite, des administrateurs, du personnel, comme de l'ensemble des Orlysiens. Pour autant il s'agira d'examiner quelle est la forme qui convient le mieux au fonctionnement de ce type de structure, bénéficiant d'une subvention municipale très importante (plus d'un millions d'euros en 2015).

Pour conclure, le centre culturel Aragon Triolet est un des équipements majeurs de la ville, notre volonté est qu'il reste un lieu de vie accueillant, un lieu d'action culturelle et d'éducation populaire accessible à tous. Cela reste avant tout notre priorité.

Lorsque vous viendrez la saison prochaine au centre culturel vous pourrez vous-même constater que ce lieu continue à vivre et mieux, qu'il s'ouvre de plus en plus à tous les publics . Nous travaillons d'ores et déjà, tous ensemble, à cela.

Question 2- Question posée par Brahim MESSACI au nom du groupe Agir pour Orly :

La fermeture de l'accès du chemin des Chaudronniers dans le sens Orly-Villeneuve-le-Roi sur la route Charles Tillon pose problèmes à celles et ceux qui empruntaient cette voie pour accéder à cette partie d'Orly (des habitants comme les acteurs économiques). Pourquoi l'accès dans ce sens a-t-il été condamné ?

Réponse de Jean-François CHAZOTTES :

La suppression de l'accès du Chemin des Chaudronniers vers Villeneuve le Roi résulte d'une démarche globale, conduite par le Conseil de Quartier Ouest en 2011 et qui faisait suite à des réclamations récurrentes des riverains du Parc de la Cloche.

Ces réclamations portaient principalement sur la vitesse excessive des véhicules et l'augmentation de la circulation de transit qui traversait matin et soir ce quartier pavillonnaire.

J'ai constitué, pour y répondre un groupe de réflexion représentatif avec les principaux protagonistes et organisé 3 réunions de travail ;

Au terme de ces réunions plusieurs initiatives ont été arrêtées :

- Aménagement de deux carrefours surélevés,
- Mise en place de 4 ralentisseurs et d'un stop,
- Mise en sens unique d'une partie de l'allée de Bellevue (voie de délestage...),
- Un aménagement anti stationnement (11 Novembre/Charmilles).

Concomitamment nous avons demandé au Conseil Général :

- le raccordement des feux tricolores de la route Charles Tillon au système de gestion Parcival,
- Et la neutralisation partielle du carrefour Chaudronniers/Tillon.

➤ 3 raisons justifiaient cette modification

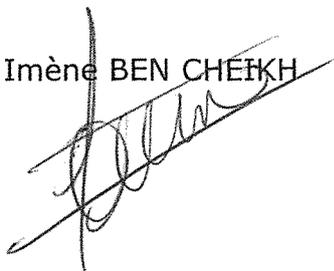
- Le carrefour alimentait le soir, l'essentiel de la circulation de transit qui traversait le quartier.
- La dangerosité par absence de visibilité de l'accès du Chemin des Chaudronniers vers Villeneuve le Roi, (ce qui obligeait à couper le flux de circulation souvent dense et rapide)
- La présence à moins de 400 m d'un carrefour confortable à totalement sécurisé par des feux tricolores.

Ces mesures ont fait l'objet d'une large information auprès des habitants du quartier et ont été très favorablement accueillies.

La séance est levée à 23 heures.

La secrétaire de séance

Imène BEN CHEIKH



La Maire d'Orly

Christine JANODET

